

**pays d'ORTHE // EXTRAIT DU REGISTRE  
et ARRIGANS // DES DELIBERATIONS**

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le 01/12/2025

ID : 040-200075687-20251127-2025\_80-DE



**Délibération n°2025-80**

Date de la convocation : 20 novembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de conseillers votants : 11  
- dont « pour » : 11  
- dont « contre » : 0  
- « abstention » : 0

**Objet : Fixation du lieu du prochain conseil d'administration**

***Le 27 novembre 2025 à 10h00***

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Misson, sous la présidence de Monsieur Serge LASSEUR, Vice-Président en exercice :

**Etaient présents :** Henriette DUPRE, Dominique DUPUY, Julie FIALIP, Ginette GASSIE, Jacques HERNANDEZ, Serge LASSEUR, Jean-François LATASTE, Gisèle MAMOSER, Marie-Hélène SAGET, Roland TOUYA, Jean-Michel DULUCQ

**Etaient excusés :** Robert BACHERE, Corine de PASSOS, Jean Marc LESCOUTE,

**Etaient Absents :** Marie Noëlle APOLDA, Valérie BRETHOUS, Christelle CAMOUGRAND, Véronique GOMES, Lucie LOUBERE,

**Secrétaire de séance :** Yannick BASSIER, Directeur Général des Services

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant qu'il convient de fixer le lieu du prochain conseil d'administration,

Après avoir entendu Monsieur le Président,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- Décide que le prochain conseil d'administration se tiendra à Peyrehorade
- Monsieur le Vice-Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat notamment sur telerecours.fr pour les particuliers justiciables.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Vice-Président,  
Serge LASSEUR

Envoyé en préfecture le 01/12/2025

Reçu en préfecture le 01/12/2025

Publié le 01/12/2025

ID : 040-200075687-20251127-2025\_80-DE

